

---

La loi de 1882 instaure la laïcité de l'Ecole, condition pour que l'Ecole puisse devenir obligatoire et accueillir tous les enfants sans distinction de religion ou d'appartenance politique. L'Ecole a dû cependant démontrer son utilité. Deux arguments ont essentiellement fondé l'Ecole laïque aux yeux des classes populaires : le renforcement de l'autonomie des individus par le savoir, l'espoir de se promouvoir et de promouvoir sa descendance et, peut-être intégrer la classe bourgeoise. La légitimité de l'Ecole prend appui sur un projet consensuel, le renforcement du lien social par la solidarité.

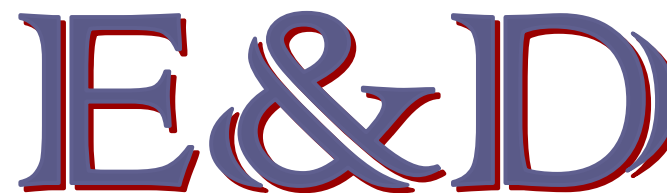
Cent ans plus tard, nous savons que le contrôle des médias est bien plus décisif que la possession du savoir. Nous savons aussi que l'Ecole a partie liée avec les classes dominantes dont elle valorise les pratiques. Si la thèse de la reproduction a subi maints correctifs et malgré les politiques de compensation, il demeure que les classes sociales les plus riches gardent un avantage dans l'usage qu'elles font de l'Ecole. L'opinion a intégré cette donnée dans ses discours sur l'Ecole et le consensus sur la légitimité de l'institution et sur le projet de solidarité qu'elle devait porter semble s'être effrité au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

Le mythe de l'Ecole unificatrice et pacificatrice, source de promotion pour le peuple, a vécu. En un peu moins d'un siècle, « la sécularisation de l'Ecole » (Baubérot, 2004) conduit à une critique de ses fondements mêmes. En se banalisant, l'Ecole apparaît – ainsi que les autres institutions républicaines - comme le lieu d'un combat pour le pouvoir : elle a été fermement tenue en main par les classes dominantes pendant de longues décennies. Au fur et à mesure que les classes populaires l'investissent, les classes moyennes, principales bénéficiaires de la « démocratisation », inventent des moyens pour maintenir leurs avantages scolaires : en contournant la carte scolaire, en plaçant ses enfants dans l'Ecole privée, on peut toujours préserver une part de pouvoir sur leur destin scolaire. Le consumérisme décrit par de nombreux sociologues (Ballion, Dubet...) se révèle, de fait, comme un véritable mouvement politique visant à préserver des privilèges sociaux.

Si l'Ecole n'est plus cette institution sacralisée, elle ne peut plus faire l'unanimité. Les professionnels qui portent son fonctionnement se trouvent dépouillés des protections que la situation dominante de l'institution leur procurait, au moins en apparence. Dès lors que l'institution se sécularise, seule la considération du service rendu prime. Ainsi la question de l'efficacité du système et donc des performances de ceux qui le font fonctionner se pose de façon récurrente. Ainsi posé le problème est insoluble : l'Ecole a répondu en un peu plus d'un siècle à un véritable défi posé par la massification de l'enseignement. La mesure de son efficacité ne peut être dissociée de celle du système social dans lequel elle s'inscrit. Poser la question de la légitimité de l'Ecole c'est poser la question du fondement du lien social.

Nous savons désormais que l'Ecole est le champ et l'enjeu de combats politiques. Faut-il le déplorer ou au contraire se réjouir de cette lucidité ? Peut-on encore tenter d'échapper à cette réalité par des mythes (des mystifications ?) commodes et nostalgiques ? Comment s'y prendre pour abandonner la prétention à une légitimité qui serait posée d'emblée et pour construire – laborieusement peut-être - la confiance ?

Françoise CLERC  
Education & Devenir



**Groupes de liaison, de réflexion et de propositions**

---

**Journée d'études au Palais du Luxembourg**

**Lundi 09 Janvier 2006**

**QUELLE LEGITIMITE DE L'ECOLE  
DANS UNE SOCIETE EN CRISE ?**

**En partenariat avec**

Les **CEMEA**  
**Le CRAP – Cahiers pédagogiques**  
**La FCPE, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves**  
**La PEEP, fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public**  
**La ligue de l'enseignement**

---

**EDUCATION ET DEVENIR**

Président : José FOUQUE

Secrétaire général : Yves ROLLIN – Lycée Diderot – 13013 Marseille tel : 0491612262  
mèle : [yrollin@yahoo.fr](mailto:yrollin@yahoo.fr)

Trésorier : Jean-François DELPORTE – Collège Jean Zay – 76770 Le Houlme  
<http://education.devenir.free.fr>

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

A quelle association appartenez-vous ? .....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

Téléphone : .....mèle : .....

---

**Date limite d'inscription : 15 décembre 2005**

Fiche à renvoyer avec un chèque de 45 Euros libellé à l'ordre de

« Education & Devenir »

à l'adresse suivante :

**Journée du Sénat E&D**  
**Lycée Georges Sand**  
**BP22 – 95331 DOMONT CEDEX**  
mèle : [marie-helene.logeais@ac-versailles.fr](mailto:marie-helene.logeais@ac-versailles.fr)

*La capacité d'accueil de la salle du Sénat étant limitée, votre inscription ne sera définitive qu'à réception de votre carton d'invitation.*

E&D - CEMEA - Le CRAP - FCPE - PEEP- La ligue de l'enseignement

## QUELLE LEGITIMITE DE L'ECOLE DANS UNE SOCIETE EN CRISE ?

### Matin

**9h.** Accueil

*Les procédures de vérification du palais du Luxembourg sont très strictes ; nous vous demandons d'être ponctuels et de vous munir d'une pièce d'identité ainsi que de votre carton d'invitation.*

**9h30.** **Ouverture**, José FOUQUE, Président d'E&D.

**10h.** **Conférence** - Perspective historique : Quelle légitimité de l'Ecole dans une société en crise ? **Vincent TROJER.**

**11h30.** **Table ronde animée par des experts.**

**Jean-Marie FAYOL-NOIRETERRE**, Magistrat.

**Eric MAURIN**, économiste.

**Danilo MARTUCELLI**, sociologue.

**Béatrice MABILLON- BONFILS**, politiste.

---

### Déjeuner

### Après-midi

**14h.** **Table ronde animée par des praticiens.**

Bruno DECROIX, professeur de mathématiques, auteur.

Claude REBAUD, proviseur.

Peggy COLCANAP, Conseiller principal d'éducation.

**15h15.** **Débat politique :**

Deux décideurs interrogés par **Philippe MEIRIEU.**

**17h.** Synthèse, **Bernard TOULEMONDE**, Inspecteur général.

**17h30.** Clôture des travaux,

**Jean DESSESSART**, Sénateur et **José FOUQUE.**